

COMITÉ CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES DE VILMORIN & CIE

❖ DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

Dans une optique d'amélioration constante de sa stratégie de communication financière, Vilmorin & Cie a créé en 2010 un Comité Consultatif des Actionnaires (CCA) lui permettant de mieux comprendre les attentes des actionnaires.

Le CCA de Vilmorin & Cie est composé de deux Administrateurs de Vilmorin & Cie et Limagrain, son actionnaire de référence, et de six Actionnaires individuels représentant l'ensemble des Actionnaires individuels.

Le Comité est renouvelé par tiers tous les 2 ans. Le mandat des membres est de 2 ans, renouvelable. Le CCA est animé par le Directeur Financier et l'équipe de communication financière.

Si vous souhaitez intégrer le Comité Consultatif des Actionnaires de Vilmorin & Cie, merci de bien vouloir adresser par courrier postal ou électronique à la Direction Financière de Vilmorin & Cie, le dossier suivant qui nous permettra d'étudier votre candidature :

- ❖ **le questionnaire ci-joint dûment complété,**
- ❖ **une lettre de motivation,**
- ❖ **un curriculum vitae.**

- ❖ Adresse postale d'envoi de votre dossier de candidature :
Vilmorin & Cie
Direction Financière
A l'attention de Rose MOREIRA - Communication Financière
CS 20001 – Saint-Beauzire
63360 GERZAT

- ❖ Adresse mail :
rose.moreira@vilmorincie.com

- ❖ **Date limite d'envoi des dossiers de candidature :**
28 février 2022

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

VILMORIN & CIE
Rose MOREIRA
Chargée de Communication Financière et des Relations Actionnaires individuels
rose.moreira@vilmorincie.com
Tél. 04 73 63 40 66

Dans le cadre du renouvellement de son Comité Consultatif des Actionnaires, Vilmorin & Cie collecte vos données personnelles du présent formulaire. Ces données sont indispensables à l'analyse de votre dossier de candidature et seront accessibles au seul service communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie. Elles seront conservées pour une durée de deux ans à compter de la réception de votre dossier. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime dans la mesure où ces données seront traitées à la seule fin du renouvellement du Comité Consultatif des Actionnaires. Vilmorin & Cie s'engage et garantit la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel.

Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à vos données personnelles. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si vous estimez, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

*Les réponses aux questions marquées d'une * sont obligatoires. Le défaut de réponse de votre part à ces questions aura pour conséquence l'exclusion de votre dossier de candidature.*

1. Renseignements généraux

Civilité* :

Nom* :

Prénom* :

Adresse complète* :

Téléphone fixe* et téléphone portable :

Adresse e-mail :

Age* : 18-39 ans 40-49 ans 50-59 ans 60-69 ans 70 ans et plus

Catégorie socioprofessionnelle* :

Dirigeant	<input type="checkbox"/>	Ouvrier	<input type="checkbox"/>	Retraité	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Cadre	<input type="checkbox"/>	Artisan, Commerçant	<input type="checkbox"/>	Étudiant	<input type="checkbox"/>		
Profession libérale	<input type="checkbox"/>	Employé	<input type="checkbox"/>	Agriculteur	<input type="checkbox"/>		

Si vous êtes en activité, merci de préciser votre profession et secteur d'activité ci-dessous :

Dans le cadre du renouvellement de son Comité Consultatif des Actionnaires, Vilmorin & Cie collecte vos données personnelles du présent formulaire. Ces données sont indispensables à l'analyse de votre dossier de candidature et seront accessibles au seul service communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie. Elles seront conservées pour une durée de deux ans à compter de la réception de votre dossier. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime dans la mesure où ces données seront traitées à la seule fin du renouvellement du Comité Consultatif des Actionnaires. Vilmorin & Cie s'engage et garantit la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel.

Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à vos données personnelles. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si vous estimez, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

2. Profil d'actionnaire

Information importante : la condition requise pour être membre du CCA est de détenir au minimum 10 actions Vilmorin & Cie pendant toute la durée du mandat.

Combien d'actions Vilmorin & Cie détenez-vous* ?

Depuis quand êtes-vous Actionnaire de Vilmorin & Cie* ?

Détenez-vous vos actions Vilmorin & Cie* ?

Au porteur
Au nominatif pur
Au nominatif administré

Détenez-vous des actions dans d'autres sociétés* ?

Oui Non

Si oui, dans combien de sociétés ?

Êtes-vous membre d'un Comité Consultatif d'Actionnaires d'une autre société* ?

Oui Non

Si oui, de quelle(s) société(s) ?

Avez-vous été membre d'un Comité Consultatif d'Actionnaires d'une autre société* ?

Oui Non

Si oui, de quelle(s) société(s) (en précisant les dates de mandat) ?

Êtes-vous membre d'une association d'Actionnaires* ?

Oui Non

Si oui, laquelle ?

Êtes-vous membre d'un club d'investissement* ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

Dans le cadre du renouvellement de son Comité Consultatif des Actionnaires, Vilmorin & Cie collecte vos données personnelles du présent formulaire. Ces données sont indispensables à l'analyse de votre dossier de candidature et seront accessibles au seul service communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie. Elles seront conservées pour une durée de deux ans à compter de la réception de votre dossier. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime dans la mesure où ces données seront traitées à la seule fin du renouvellement du Comité Consultatif des Actionnaires. Vilmorin & Cie s'engage et garantit la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel.

Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à vos données personnelles. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si vous estimez, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

3. Communication financière de Vilmorin & Cie

Lisez-vous les documents de communication financière de Vilmorin & Cie ?

Oui Non

Si oui, précisez lesquels :

Consultez-vous le site Internet de Vilmorin & Cie* ?

Oui Non

Avez-vous déjà participé à une Assemblée Générale de Vilmorin & Cie* ?

Oui Non

Avez-vous déjà assisté à une réunion d'actionnaires de Vilmorin & Cie ou au salon Actionaria par le passé* ?

Oui Non

Si oui, précisez le nom et lieu de la manifestation :

4. Mieux vous connaître

Si vous avez déjà été membre d'un Comité Consultatif des Actionnaires, qu'avez-vous retenu de cette expérience ?

Dans le cadre du renouvellement de son Comité Consultatif des Actionnaires, Vilmorin & Cie collecte vos données personnelles du présent formulaire. Ces données sont indispensables à l'analyse de votre dossier de candidature et seront accessibles au seul service communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie. Elles seront conservées pour une durée de deux ans à compter de la réception de votre dossier. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime dans la mesure où ces données seront traitées à la seule fin du renouvellement du Comité Consultatif des Actionnaires. Vilmorin & Cie s'engage et garantit la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel.

Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à vos données personnelles. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si vous estimez, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

Selon vous, quel doit être le rôle des membres du Comité Consultatif des Actionnaires de Vilmorin & Cie* ?

Quelles seraient vos propositions d'amélioration de la communication financière de Vilmorin & Cie envers ses Actionnaires* ?

Autres informations jugées utiles à l'étude de votre candidature :

Dans le cadre du renouvellement de son Comité Consultatif des Actionnaires, Vilmorin & Cie collecte vos données personnelles du présent formulaire. Ces données sont indispensables à l'analyse de votre dossier de candidature et seront accessibles au seul service communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie. Elles seront conservées pour une durée de deux ans à compter de la réception de votre dossier. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime dans la mesure où ces données seront traitées à la seule fin du renouvellement du Comité Consultatif des Actionnaires. Vilmorin & Cie s'engage et garantit la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel.

Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à vos données personnelles. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si vous estimez, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

5. Vos engagements

La participation au Comité Consultatif implique de se conformer à plusieurs conditions, que vous déclarez respecter :

- ne pas être en conflit d'intérêts avec Vilmorin & Cie et ses filiales,
- participer à trois réunions par an qui pourront être complétées par l'Assemblée Générale ou des réunions d'actionnaires en province,
- ne pas faire usage, sans accord préalable de Vilmorin & Cie, de votre qualité de membre du Comité.

Par ailleurs, par votre candidature, vous déclarez accepter sans réserve les engagements suivants :

- prendre un engagement de respect et de stricte confidentialité des informations auxquelles vous pourriez vous trouver exposés lors des réunions du Comité,
- autoriser Vilmorin & Cie à utiliser votre nom et votre image (incluant la situation géographique et professionnelle) à titre gracieux et sous quelque forme que ce soit, pour toute action de communication interne et externe s'inscrivant dans le domaine de ses travaux,
- conserver pendant toute la durée du mandat au Comité Consultatif des Actionnaires un nombre d'actions Vilmorin & Cie équivalent à 10 actions au minimum,
- avoir fourni des informations exactes dans ce questionnaire.

Fait à, le// 20.....

Signature

Dans le cadre du renouvellement de son Comité Consultatif des Actionnaires, Vilmorin & Cie collecte vos données personnelles du présent formulaire. Ces données sont indispensables à l'analyse de votre dossier de candidature et seront accessibles au seul service communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie. Elles seront conservées pour une durée de deux ans à compter de la réception de votre dossier. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime dans la mesure où ces données seront traitées à la seule fin du renouvellement du Comité Consultatif des Actionnaires. Vilmorin & Cie s'engage et garantit la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données à caractère personnel.

Vous disposez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à vos données personnelles. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si vous estimez, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

CHARTRE DU COMITÉ CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES DE VILMORIN & CIE

❖ Missions

Le Comité Consultatif des Actionnaires (CCA) de Vilmorin & Cie a pour missions d'alimenter la stratégie de développement de l'actionnariat individuel, de mieux comprendre les attentes des actionnaires et de contribuer à améliorer la communication financière qui leur est destinée.

Plus précisément, le CCA de Vilmorin & Cie répond aux objectifs suivants :

- ❖ permettre à un panel d'Actionnaires d'émettre des avis sur les documents (document d'enregistrement universel, livret de l'actionnaire, lettre aux actionnaires, site Internet, etc.) et manifestations (Assemblée Générale, salons spécialisés, réunions d'actionnaires, etc.) destinés aux actionnaires individuels ;
- ❖ proposer des axes d'amélioration ;
- ❖ témoigner de l'activité du CCA auprès des actionnaires à l'occasion de manifestations (Assemblée Générale, salons des actionnaires, etc.) ou au sein de publications (livret de l'actionnaire, lettre aux actionnaires, etc.).

❖ Composition

Le CCA de Vilmorin & Cie est composé de deux Administrateurs de Vilmorin & Cie et Limagrain, son actionnaire de référence, et de six Actionnaires individuels représentant l'ensemble des Actionnaires individuels.

Le mandat des membres est de 2 ans, renouvelable.

Le CCA est animé par le Directeur Financier et l'équipe de communication financière.

❖ Sélection et désignation des membres

La condition requise pour être membre du CCA est de détenir au minimum 10 actions Vilmorin & Cie pendant toute la durée du mandat. A tout moment, lors de la sélection ou durant le mandat, Vilmorin & Cie se réserve la possibilité de vérifier le respect de cette condition d'éligibilité.

La sélection est effectuée par Vilmorin & Cie sur la base de dossiers de candidature, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae et un questionnaire complété. Le comité de sélection est composé des deux Administrateurs du Groupe membres du CCA, du Directeur Financier et de l'équipe de communication financière. La sélection des candidats a pour objectif d'assurer une représentation équilibrée de l'actionnariat individuel de Vilmorin & Cie.

❖ Fonctionnement

❖ Réunions

Le CCA de Vilmorin & Cie se réunit au minimum trois fois par an, au siège social de l'entreprise à Paris ou à tout autre endroit fixé par Vilmorin & Cie. Un calendrier prévisionnel annuel des réunions est remis aux participants, en amont. Vilmorin & Cie se réserve la possibilité de modifier les dates de réunion et s'engage à en informer les membres préalablement.

Les membres du CCA s'engagent à être disponibles et assidus. Ils ne devront pas être absents à plus d'une réunion de travail par an sauf en cas de force majeure.

❖ Participation aux manifestations

Les membres du CCA sont invités à assister et/ou participer à l'Assemblée Générale de Vilmorin & Cie, aux réunions d'actionnaires et à tout autre événement à destination des actionnaires individuels.

Les membres du CCA sont par ailleurs conviés, à titre facultatif, aux réunions d'information organisées à Paris, à l'occasion des résultats annuels et semestriels de Vilmorin & Cie.

❖ Modalités financières

Vilmorin & Cie n'indemnise pas les pertes de salaires ou de revenus liées à la participation aux réunions du CCA.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration liés aux réunions et manifestations du CCA sont pris en charge par Vilmorin & Cie sur une base raisonnable et sur présentation de justificatifs.

Le moyen de transport privilégié est le train. Si toutefois le membre du Comité souhaite, pour convenance personnelle, utiliser son propre véhicule ou un autre moyen de transport : les frais seront remboursés sur la base du billet de train qui aurait été réservé pour lui.

Les réunions d'information liées à la publication des résultats annuels et semestriels de Vilmorin & Cie étant facultatives, les frais de transport ne sont pas pris en charge.

❖ Conflit d'intérêts

Les membres du CCA s'obligent à ne pas être en conflit d'intérêts avec Vilmorin & Cie et ses filiales. Sont considérés comme étant en conflit d'intérêts :

- ❖ les salariés de Vilmorin & Cie et ses filiales,
- ❖ les membres de Conseils d'Administration, Administrateurs et assimilés, conseillers et consultants ou salariés d'entreprises concurrentes (secteur semences et biotechnologies).

❖ Confidentialité

Bien que les membres du CCA n'aient accès à aucune information privilégiée ou confidentielle et qu'ils ne figurent pas sur les listes des initiés dans le cadre de leur participation aux travaux du Comité, ils s'engagent à respecter et maintenir une stricte confidentialité des informations auxquelles ils pourraient se trouver exposés lors des réunions du Comité.

❖ Droit à l'image

Les membres du CCA autorisent Vilmorin & Cie à utiliser leur nom et leur image (incluant la situation géographique et professionnelle) à titre gracieux et sous quelque forme que ce soit, pour toute action de communication interne et externe s'inscrivant dans le domaine des travaux de celui-ci et dans le but de la ou les reproduire, représenter, modifier, diffuser et ce, pendant la durée du mandat des membres, sous réserve cependant de pouvoir conserver une ou plusieurs photographie(s) à titre d'historique du Groupe, et pour le monde entier. Toutefois, Vilmorin & Cie reconnaît que les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photographies et/ou informations ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à la vie privée.

❖ Données personnelles

Dans le cadre du CCA, des données personnelles de ses membres sont collectées et traitées par Vilmorin & Cie. Ces données seront accessibles seulement au service Communication de la Direction Financière de Vilmorin & Cie et seront conservées pour la durée du mandat. Vilmorin & Cie utilise comme base légale de ce traitement son intérêt légitime.

Chaque membre du CCA dispose d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité et d'opposition à ses données personnelles. Pour exercer ces droits, les membres du CCA peuvent s'adresser par mail à l'adresse électronique suivante : GDPR@vilmorincie.com ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données de Vilmorin & Cie - CS 20 001 - Saint-Beauzire 63360 Gerzat.

Si le membre du CCA estime, après avoir contacté Vilmorin & Cie, que ses droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, il peut adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

❖ **Non publicité**

Les membres du CCA s'engagent à ne pas faire usage, sans accord préalable de Vilmorin & Cie, de leur qualité de membre du CCA.

Il est explicitement interdit de signer des courriers ou des mails en faisant référence au CCA de Vilmorin & Cie et d'utiliser du papier de correspondance ou des cartes de visite faisant référence au CCA de Vilmorin & Cie.

❖ **Contact avec le CCA**

Le CCA peut être contacté par les Actionnaires individuels souhaitant faire part à Vilmorin & Cie de leurs sujets d'intérêt et de leurs préoccupations.

Deux adresses sont à leur disposition :

❖ Postale : Vilmorin & Cie. Comité Consultatif des Actionnaires.
CS 20 001 Saint-Beauzire 63360 Gerzat

❖ E-mail : contact@vilmorincie.com

❖ **Exclusion**

Vilmorin & Cie se réserve le droit d'exclure du CCA tout membre qui ne respecterait pas la présente charte et porterait atteinte aux intérêts ou à la réputation de Vilmorin & Cie, ses filiales, son CCA.

La décision d'exclusion est du seul ressort de Vilmorin & Cie. L'exclusion sera immédiate, définitive et irrévocable, sans préjudice des sanctions pouvant résulter de l'application des dispositions légales et réglementaires.

❖ **Dissolution**

Le CCA peut être dissous à tout moment à l'initiative de Vilmorin & Cie après avertissement préalable des membres par courrier.

❖ **Modification de la charte**

La présente charte peut être modifiée à l'initiative de Vilmorin & Cie, après information et consultation préalable des membres du Comité.

❖ **Adhésion à la charte du Comité Consultatif des Actionnaires**

La qualité de membre du CCA entraîne automatiquement l'adhésion pleine et entière à l'ensemble des dispositions de la présente charte.

Fait en deux exemplaires à, le/...../ 20....

Le membre du Comité

Prénom :

Nom :

Signature :

Pour Vilmorin & Cie, le Directeur Financier

Prénom : Olivier

Nom : FALUT

Signature :